

Le **réseau des établissements de l'Assomption**, relevant des Religieuses de l'Assomption, congrégation éducative aux dimensions internationales, recherche un **directeur.trice d'école maternelle et élémentaire pour sa structure à Montpellier (34000)**, suite au départ du chef d'établissement actuel.

L'école compte 550 élèves répartis en 19 classes, 5 classes de maternelle (160 élèves) et 14 classes d'élémentaire (390 élèves). Elle fait partie de l'ensemble scolaire « Assomption Montpellier » comprenant un collège de 940 élèves.

Vous aurez en charge la coordination pédagogique de l'école et sa gestion administrative, pour laquelle vous serez secondé par une assistante administrative. Vous bénéficierez de tous les services généraux de l'ensemble scolaire. L'équipe est formée de 20 professeurs et de 14 salariés qu'il vous faudra encadrer et animer. L'école bénéficie d'un cadre éducatif qui coordonne l'ensemble de la vie scolaire et des temps périscolaires.

Vous aurez un temps complet de décharge hebdomadaire de direction.

Il s'agit d'une école à l'ambiance familiale, ouverte à tous les profils d'élèves et pleine de vie. Vous saurez favoriser le travail d'équipe et le sentiment d'unité, grâce à des relations simples et un talent de fédérateur. Vous aurez à cœur de poursuivre les projets mis en place, en particulier liés à l'enseignement des langues vivantes, et d'en proposer de nouveaux répondant aux besoins des élèves et aux attentes des familles. Votre rôle sera aussi de veiller aux bonnes conditions de travail des élèves et des adultes, tout en développant la dimension pastorale de l'établissement, qui prend sa source dans le Projet Apostolique et Educatif de l'Assomption (PAEA).

Contractuellement, le poste de directeur.trice d'école est un contrat de droit privé, complété par le salaire de l'Education Nationale. Ainsi, la personne doit être titulaire du concours d'enseignement, le CRPE ou similaire, et avoir de préférence une expérience de direction en 1^{er} degré. Les compétences attendues sont celles développées dans le référentiel des métiers du professorat et de l'éducation.

La rémunération est fixée à partir du Statut des chefs d'établissement et sera ajustée en fonction du profil et de l'expérience du candidat, au regard de la grille de classification. La mutuelle santé est prise en charge en totalité par l'employeur. Le candidat bénéficiera d'un PC et téléphone professionnel.

Adresser sa candidature (Lettre de motivation et CV)

à Monsieur Anthony ODIN

Délégué de tutelle pour le réseau des établissements de l'Assomption

à l'adresse mail suivante :

assomption.france@gmail.com